

Dunkerque

Citoyenneté

Lecture et Formation BNSSA pour les détenus du centre d'arrêt de Dunkerque

Le contexte de l'innovation :

L'exclusion provisoire de la société de certains groupes rend difficile leur réinsertion. Les détenus sont des personnes particulièrement touchées par ce phénomène et sont bien souvent confrontées à des carences éducatives et affectives. La violence de l'univers carcéral, conjuguée au regard extérieur, affaiblit moralement et mentalement un détenu, confronté alors à des difficultés de réinsertion lors de sa sortie.

Dans cette optique, en lien avec sa politique de solidarité, la Ville de Dunkerque a souhaité contribuer à la réinsertion des détenus en mettant en place des actions culturelles et sportives en concertation avec le centre de détention de Dunkerque.

L'idée innovante :

Le développement de la lecture et l'apprentissage de la natation, de la lutte contre l'aquaphobie ont été repérés par la Ville de Dunkerque comme outil de réinsertion des détenus du centre de détention.

Ces deux axes permettent en outre d'envisager une professionnalisation dans les domaines culturels et sportifs.

L'objectif recherché

Ce programme a pour objectif de favoriser la resocialisation et la réinsertion par le lien sportif et culturel, en conformité avec les règles européennes pénitentiaires. Il permet aux personnes incarcérées de bénéficier d'un accès aux savoirs et aux loisirs et d'une formation qualifiante.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

La Maison d'arrêt de Dunkerque, le Service Pénitentier d'Insertion et de Probation du Nord, les Directions de la Culture et des Sports ont signé une convention de partenariat pour répondre à l'objectif recherché.

Le contenu de la réalisation

- Ce partenariat porte sur la mise en œuvre par un professionnel de la Lecture Publique d'une bibliothèque au sein de la Maison d'Arrêt ainsi que sur deux séances de natation hebdomadaires (mardi et jeudi) encadrés par les Maîtres Nageurs Sauveteurs Municipaux.
- Le partenariat a également un objectif professionnalisant, car il permet à des détenus de se former aux métiers de la lecture et à ceux de la natation, afin d'envisager leur reconversion à la sortie de la détention.

Ce professionnel de la Lecture Publique est présent une ½ journée par semaine pour assurer la formation d'un détenu classé bibliothécaire. Il participe également à la gestion des collections, au fonctionnement et au suivi des commandes, en lien notamment avec le Centre National du Livre ainsi qu'aux actions culturelles liées à la promotion du livre et de la lecture. Enfin le service de la Lecture Publique met des ouvrages à disposition des détenus.

Pour le volet sportif, après décision du juge d'application des peines, deux Maîtres-Nageurs Sauveteurs assurent à 5 détenus l'apprentissage de la Natation deux ½ journées par semaine conformément à la réglementation des piscines. Les séances ont lieu pendant les

horaires d'ouverture de l'établissement nautique. Elles visent dans un premier temps la lutte contre l'aquaphobie, puis l'apprentissage des différentes nages et enfin la formation au BNSSA, permettant l'enseignement contre rémunération de la natation.

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Le partenariat est établi à titre gracieux. Il est renouvelable chaque année par tacite reconduction.

Pour le volet culturel, le coût équivaut à 2 844 €. Ce coût correspond à la mise à disposition d'un agent ½ journée par semaine.

S'agissant du volet sportif le coût de revient est de 4 387 € correspondant à la mise à disposition de deux agents à raison d'une heure deux après-midi par semaine, ainsi que l'utilisation de la ligne d'eau.

- Le coût total de cette action pour la Ville est donc de 7 231 €.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Un comité de pilotage est mis en place pour les deux actions. Il regroupe les partenaires du projet.

- Concernant le volet sportif, un premier bilan permet de constater que les axes apprentissage de la natation et lutte contre l'Aquaphobie ont été atteints. En effet les détenus sont satisfaits de suivre ce programme et se montrent volontaires et appliqués lors des séances d'entraînement. Leur comportement au sein de l'établissement nautique est respectueux et les relations avec le personnel sont courtoises. Cependant si leur progression au fil des séances est incontestable, le suivi s'avère difficile pour diverses raisons :
 - certains détenus se voient transférer dans un autre établissement en cours de peine
 - à la fin de leur détention, certains détenus arrêtent les entraînements pour diverses raisons (recherche d'emploi, contrat de travail, déplacements, etc....).

L'avancement du dossier n'a pas encore permis aux détenus de se présenter à l'examen du BNSSA.

Le Comité de pilotage regroupant les différents partenaires et les personnes ressources a pour objectif de réévaluer le projet afin d'atteindre les objectifs définis.

- S'agissant du volet culturel, le partenariat permet de sensibiliser les détenus à la lecture et à d'autres activités culturelles, telle la poésie, la musique, le cinéma.

A travers ces projets, la Direction de la Culture permet aux détenus de sortir momentanément de l'univers carcéral.

Néanmoins, comme pour le volet sportif, le suivi et l'assiduité sont difficiles en raison de la mobilité importante entre les centres pénitentiaires.

Contact

Anne CAGNA, chef de Service – Direction des Sports

Tél. : 03 28 59 97 45

courriel : acagna@ville-dunkerque.fr